

Le RSVA

qui sommes-nous?

Le Réseau de Services pour une Vie Autonome est une association normande financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) destinée à favoriser la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge ou la nature de leurs déficiences.

L'action du RSVA s'adresse d'une part aux personnes en situation de handicap - autonomes comme dépendantes ainsi qu'à leurs familles, afin de les soutenir dans leur projet de vie. Le RSVA intervient d'autre part en appui auprès des professionnel·le·s accompagnant les personnes en situation de handicap ainsi qu'aux côtés des professionnel·le·s de santé soucieux-se de rendre leurs services ou leurs soins plus accessibles.

L'association concentre son activité sur l'accès à la santé. la vie quotidienne, la formation, l'information, notamment via la création d'outils destinés aux professionnel·le·s du secteur. Elle propose une plateforme de répit pour aidants ainsi qu'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE). Elle porte également la Communauté 360 du Calvados et de la Manche.



7 bis, avenue du Président Coty - 14000 CAEN 02 31 53 97 94 - info@rsva.fr





Sommaire

1	Un outil d'observation et non de dépistage	- p.4
2	Qui solliciter en cas de besoin ?	- p.7
3	Quelques conseils et questionnements préalables	- p.11
4	L'observation est un outil	- p.13
5	La frise du développement de l'enfant	- p.17
6	L'observation d'un enfant au quotidien	- p.21
7	Le partage de ses observations	- p.26



Un travail collaboratif

Cet outil repère, réalisé par le RSVA, est le fruit du travail collaboratif de professionnel·le·s éducatif·ve·s, expert·e·s de la petite enfance et de la santé.

Il a été conçu pour accompagner les équipes des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (multi-accueil, crèche, micro-crèche, halte-garderie, crèche familiale, jardin d'enfants, etc.) dans leur quotidien professionnel.

Les professionnel·le·s de l'accueil de la petite enfance peuvent utiliser cet outil dans le respect des missions liées à chaque profession.



Ce que disent les textes

Missions de l'accueil du jeune enfant
Code de l'action sociale et des familles
Article L.214-1-1



Projet d'établissement Code de la santé publique Article R2324-29



Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant Article L.214.1.1



Règlement de fonctionnement Code de la santé publique Article R2324-30







Informe, sensibilise et conseille l'équipe en matière de santé du jeune enfant. Le.La Responsable de l'EALE soutient l'observation collective. requipe de l'EAJE Échange et partage les observations. es parents Sont les premiers éducateurs. Ont un rôle de protecteur.

Chaque professionnel·le peut devenir une personne ressource et partager son expertise, selon son domaine de compétence.

Garant-e de la qualité, de la cohérence, de la pérennité de l'accueil pour cet enfant et les autres, dans le respect des dispositions du «projet d'établissement», qui comprend les deux volets éducatif et social, déclinés et mis en œuvre concrètement par l'ensemble de l'équipe.

Le·La directeur·trice de la structure

Partagent les observations recueillies par le biais d'une interaction quotidienne avec

 Mesurent les progrès de l'enfant.

l'enfant.

 Identifient les difficultés qui devront être prises en compte pour adapter l'accueil.

Développent et expérimentent des activités, des animations en tenant compte des aptitudes de l'enfant.

Le·La Référent·e Santé et Accueil Inclusif

Les membres de l'équipe

Travaille en collaboration avec les professionnel·le·s des EAJE, les professionnel·le·s du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.

Référent Santé et Accueil Inclusif : ses missions

Le·La Référent·e Santé et Accueil Inclusif est un·e acteur·rice de soins et un **facilitateur·rice**de la prévention dans les établissements.

cociliter

l'accueil et l'intégration d'enfants porteurs de handicap(s) ou atteints de maladie(s) chronique(s), en aiguillant et en accompagnant l'équipe. Aider

l'équipe dans le choix des activités adaptées au rythme de l'enfant, d'éclairer les parents sur les compétences/acquis en fonction de l'âge de l'enfant, ses besoins, son métabolisme.

10

RSAI

Assurer

au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnel·le·s sur les conduites à tenir dans ces situations.

Pour aller plus loin

des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnel·le·s et/ou des parents.



Article R2324-39 du Code de la santé publique



Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans l'observation de l'enfant



• La singularité de chaque enfant :

son âge, son cadre familial, son tempérament, etc.

• L'environnement dans lequel l'enfant évolue :

le rythme de vie,
les changements récents ou prévus,
les références culturelles etc.

• Le contexte du temps de l'observation :

le moment de l'observation,

la luminosité,

le bruit, etc.

Ces éléments permettent d'appréhender les observations de manière factuelle, contextualisée, exhaustive et bienveillante.

Cet outil peut être utilisé au quotidien, d'autant plus lorsqu'une situation questionne.

En cas de doute, vos observations sont partagées en équipe afin d'envisager le meilleur accompagnement et orienter les familles. Le terrain sur lequel vous ne devez pas vous aventurer est celui du dépistage ou du diagnostic, qui sont du ressort des médecins.



- Observer régulièrement, et par différent·e·s professionnel·le·s, un même aspect du développement ou une même situation, permet de croiser les expertises.
- Privilégier la qualité de l'observation plutôt que la durée de celle-ci.

Comment?

- Créer en amont et en équipe un support / outil d'observation afin d'assurer une cohérence et une traçabilité (qui, quand, où, quoi, comment).
- Penser l'organisation des observations ciblées en équipe.
- Noter succintement les faits et les actions constatés durant l'observation.
 Éviter de tout consigner par écrit afin de se concentrer sur l'enfant et la situation.

Quand?

- Prévoir de manière régulière des temps d'observation.
- Définir les moments propices pour les observations selon la situation ou l'aspect du développement à observer (sur les temps de repas, d'accueil, de jeux libres, etc.).
 Il est nécessaire d'accorder un temps adapté et satisfaisant à une situation qui questionne.

Observations quotidiennes

Ces observations sont un **outil de travail** utilisé par les professionnel·le·s pour adapter leurs pratiques. Elles permettent de s'assurer du bon développement de l'enfant. Il s'agit d'**observations générales** visant une action, un enfant ou un groupe d'enfants à un moment précis de la journée, sans que celui-ci ait été choisi au préalable.

Conseil pratique

Prévoir de manière régulière des temps d'observation, idéalement tous les jours. La récurrence d'une action sera signaficative dans l'analyse de l'observation.

Observations ciblées

Ces observations font au préalable l'objet d'une **réflexion en équipe**, confirmées avec les parents / la famille, et pouvant être déclenchées par les questionnements de ces derniers.

Ces observations répondent à des objectifs fixés et définis en amont (construction d'une grille). Elles sont ensuite analysées en équipe, puis transmises aux parents.

Conseil pratique

Le·la professionnel·le qui observe doit être détaché·e pendant l'observation et doit pouvoir rester concentré·e sur son objectif.

Pour que ces observations se réalisent dans les meilleures conditions, prenez en compte les éléments présentés en page 12.

L'observation en quelques mots clés

Objective

Bienveillante

Singulière

Exhaustive

Répétée

Valorisante

Attentive

Temporelle

Individuelle

Organisée

Neutre







Face au développement d'un enfant qui vous questionne, les items suivants vous apporteront des éléments de réponse. Ils synthétisent les éléments clés du développement harmonieux de l'enfant.

Un certain nombre de situations n'est cependant pas illustré.

L'arrivée / le départ dans la structure d'accueil



Suivant l'âge de l'enfant, il peut réagir au départ et/ou à l'arrivée de ses parents ou de l'adulte à qui il est confié.

Le repas



18

Dès 9 mois, l'enfant commence à avoir envie de faire seul et prend plaisir à le faire.

Chez un nourrisson en bonne santé, la diversification alimentaire démarre à partir de 4 mois.



Le sommeil



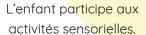
Suivant l'âge de l'enfant, les siestes seront organisées et plus ou moins longues.

Leur fréquence et durée évolueront en fonction du stade de développement de l'enfant.

L'enfant regarde ce qu'il fait quand il joue et se concentre ainsi sur une activité.



L'enfant observe et s'intéresse aux jeux des autres enfants et alterne les moments de jeux pour lui-même et / ou en partage.





Jeux individuels et collectifs



L'enfant est en capacité d'attraper, manipuler, explorer les objets / jouets adaptés à son âge.



L'enfant a plaisir à produire des traces : utilisation de pâte à modeler, peinture, crayons, matières diverses, etc.

Tout au long de la journée



L'enfant appréhende les déplacements dans son environnement grâce à la connaissance progressive de son corps et de ses limites.



L'enfant se fait comprendre par le geste ou la parole quand il a besoin de quelque chose.



L'enfant manifeste des émotions adaptées au contexte. Il comprend les situations de son quotidien, les messages et consignes simples.



L'enfant manifeste une réaction aux sons :
- il tourne la tête, démontre son intérêt,
- il réagit lorsqu'on l'appelle par son prénom.

(20)

Soin / change



Dans un échange privilégié :

- l'enfant est en contact avec la personne qui s'occupe de lui,
- l'enfant réagit aux gestes de réconfort.

Chaque enfant se développe à son propre rythme, selon son tempérament, son intérêt, les stimulations, son entourage (épigénétique).

Tout arrêt, recul de plusieurs semaines ou accélération trop rapide du développement d'un enfant doit alerter les professionnel·le·s.





Que faire de ses observations ?

Les compétences multiples, caractéristiques d'une équipe pluridisciplinaire permettent un éventuel réajustement des pratiques professionnelles afin de chercher des solutions et favoriser le développement harmonieux des enfants.

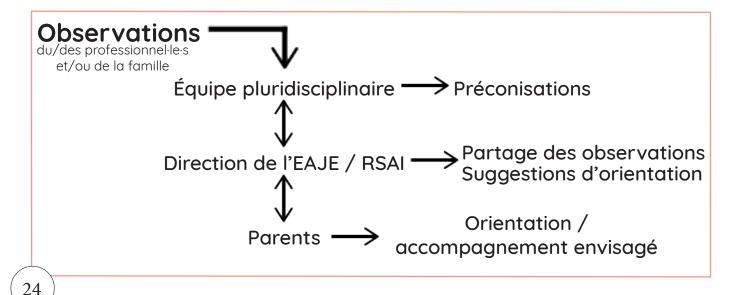
23

Le rôle des professionnel·le·s est de créer un climat de confiance avec les parents, dialoguer et être à l'écoute de leurs besoins afin d'accompagner l'enfant au mieux.

Si l'équipe pluridisciplinaire estime qu'une orientation vers un spécialiste ou un service extérieur est nécessaire, les observations factuelles devront être communiquées et contextualisées aux parents de l'enfant.



Processus de partage de l'information



La direction de l'EAJE et/ou le RSAI pourront demander un entretien avec les parents pour :

- •répondre à toutes leurs interrogations,
- les accompagner et les soutenir,
- suggérer des pistes d'orientation et d'accompagnement, etc.

Prévu dans un lieu propice et sur un temps dédié.

Cet entretien a pour objectif de leur permettre d'appréhender au mieux la situation.

Attention : le temps nécessaire aux parents pour s'approprier les observations est variable.

Si des parents ne tiennent pas compte d'une remarque ou d'une alerte de votre part, NE VOUS ALARMEZ PAS !

Ils peuvent ne pas être prêts à l'entendre ou ne pas souhaiter échanger dans l'immédiat. Le TEMPS DU PARENT N'EST PAS CELUI DES PROFESSIONNEL·LE·S. Pour apporter des solutions concrètes aux parents à l'adaptation de l'accueil des enfants, des professionnel·le·s ressources peuvent être sollicité·e·s : équipe du Pôle Ressources Handicap, ergothérapeute, infirmier·ère puériculteur·trice, psychomotricien·ne, diététicien·ne, Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO), Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), etc.

Travailler la continuité de l'accompagnement de l'enfant

Les partenaires

Ils peuvent venir en appui aux professionnel·le·s de droit commun tout au long de l'accueil et dans l'orientation de l'enfant et de sa famille. C'est par exemple le rôle des PCO, des CAMSP ou encore de la PMI.

Ils peuvent également prendre le relais de l'équipe de l'EAJE, selon les besoins de la famille, pour initier un accompagnement adapté (Espaces de parents, LAEP, CMPP, AEP, etc.).





Protection Maternelle et Infantile

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est une équipe composée de médecins, de sages-femmes et d'infirmier-ère-s puériculteur-trice-s.

La PMI accompagne les femmes enceintes, les mères et les pères dans leur rôle de parents. Elle assure un soutien personnalisé de l'enfant, de la naissance jusqu'à 6 ans.

C'est un service de santé publique, ouvert à tous.

• Visite à domicile, • suivi du déroulement de la grossesse

- - entretien prénatal,
- préparation à la naissance,
 - contraception.

• Consultation médicale gratuite de la naissance à 6 ans / complémentaire au suivi du médecin traitant :

- → suivi du bien-être de l'enfant et Accompagner bilan a

 bilan a

 developpement de son développement général,
 - → dépistage visuel, langage et

 - bilan de santé en école maternelle.

- Visite à domicile.
- consultation personnalisée pour l'enfant de la naissance à 6 ans :
 - → suivi du développement,

Accompagner lo

- → conseils sur l'allaitement, l'alimentation le sommeil, le portage,
- →écoute, information, orientation,
- →information sur les modes d'accueil individuels et collectifs.
- actions collectives de soutien à la parentalité actions de santé publique.

26



Cette section propose divers supports (sites Internet, ouvrages, vidéos etc.) vous permettant d'approfondir les notions présentées dans ce guide. Certains outils ont aussi pour cible les familles : n'hésitez pas à en informer les parents qui pourraient en avoir besoin.

Ressource	Type	Professionnel·le·s	Familles
MINISTÈRE DE LA SANTÉ. 2023. Les 1 000 premiers jours de l'enfant : là où tout commence	Ouvrage	left	
Les 1 000 premiers jours	Site Internet Application		\mathbf{Z}
Le carnet de santé du ministère des Solidarités et de la Santé	Site Internet	$ \mathbf{Z} $	2 7
NORMANDIE PÉDIATRIE. « 0-6 ans : fiches mémo à l'attention des professionnels de santé »	Fiche	left	
NORMANDIE PÉDIATRIE. 2022. 0-6 ans des repères pour bien grandir	Ouvrage		☑
Repérage précoce des écarts inhabituels de développement chez les enfants de 0-3 ans HANDICAP.GOUV	Livret	left	
Détecter les signes d'un développement inhabituel chez l'enfant de moins de 7 ans HANDICAP.GOUV	Livret	∀	
Autisme, les premiers signes	Site Internet	\mathbf{Z}	\checkmark

	Ressource	Туре	Professionnel·le·s	Familles
	Maison de l'autisme	Site Internet	∀	Y
	Christophe BARTHOLOMÉ, Pascale CAMUS, Manoela GEORLETTE-DE BRUYNE. 2013. L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux de la petite enfance. FILE.	Ouvrage	✓	
	Accueil et handicap au sein des crèches de la Manche RÉSEAU PETITE ENFANCE DE LA MANCHE. 2022.	Livret		
	Diane BEDOIN et Martine JANNER-RAIMONDI. 2016. Petite enfance et handicap. Famille, crèche, maternelle. PUG.	Ouvrage	\mathbf{Z}	
20	Michèle FORESTIER. 2011. De la naissance aux premiers pas. Éditions Érès.	Ouvrage	∀	
28)	Le langage pas à pas PAROL84	Livret		lefootnotesize
	Prévention langage FÉDÉRATION NATIONALE DES ORTHOPHONISTES	Livret	∀	Y
	Observations partagées pour repérer les TND DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA STRATÉGIE NATIONALE POUR L'AUTISME AU SEIN DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT. 2021.	Livret	$ \checkmark $	
	Les outils du repérage et d'information des TND	Site Internet		
	Isabelle FILLIOZAT. 2019. Au coeur des émotions de l'enfant : comment réagir aux larmes et aux paniques. Poche Marabout.	Ouvrage	lefoonline	$lefootnote{\checkmark}$

Ressource	Type	Professionnel·le·s	Familles	
Dr Catherine GUEGUEN. 2014. Pour une enfance heureuse. 2015. Vivre heureux avec son enfant. Pocket.	Ouvrage	∀		
Communication positive BOUGRIBOUILLONS	Blog	$\mathbf{\underline{\checkmark}}$	\mathbf{Z}	
La plasticité cérébrale chez l'enfant FDMT	Vidéo		$ \mathbf{Z} $	
Anne-Marie FONTAINE. 2011. L'observation professionnelle des jeunes enfants - un travail d'équipe. Éditions Duval.	Ouvrage	$lefootnote{lark}$		
Enfance, handicap, informations et ressources	Site Internet	lacksquare	\mathbf{Z}	
Naître et Grandir	Site Internet		S	
Penser l'aménagement des espaces intérieurs FLASH ACCUEIL 31	Livret	∀		29
Entretiens avec Josette SERRES LES PROS DE LA PETITE ENFANCE	Podcast	lefoonline		
Entretiens avec Héloïse JUNIER LES PROS DE LA PETITE ENFANCE	Podcast			
Hop'Toys	Blog	$lefootnote{\checkmark}$	$ \checkmark $	
Pour soutenir le langage des bébés, j'ai un rôle à jouer. AGENCE NOUVELLE DES SOLIDARITÉS ACTIVES	Livret	lefoon	∀	

L'ensemble des ressources présenté est également disponible en scannant ce QR code à l'aide de votre smartphone.



Glossaire

AEP Accompagnement Éducatif Personnalisé

ARS Agence Régionale de Santé

CAMSP Centre d'Action Médico-Social Précoce

CMPP Centre Médical-Psycho-Pédagogique

EAJE Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

EJE Educateur·trice de Jeunes Enfants

LAEP Lieux Accueil Enfants Parents

PCO Plateforme de Coordination et d'Orientation

PMI Protection Maternelle et Infantile

RSAI Référent Santé et Accueil Inclusif

RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome

TND Troubles du Neuro-Développement

TSA Troubles du Spectre de l'Autisme

Découvrez nos outils d'observation du jeune enfant!



Guide repère pour les assistant·e·s maternel·le·s



Frise repère du développement de l'enfant

Un grand merci à nos contributeurs,

Cet outil, réalisé par le RSVA, est le fruit du travail collaboratif d'expert·e·s de la petite enfance, du handicap, et de professionnel·le·s de santé.

Sonia BENARD, Directrice - Les Jeunes Pousses Granville

Benoît BROSSEAU, Chargé de mission qualité en protection infantile, sociale et éducative - Conseil Départemental du Calvados Sylvie FY, Coordinatrice départementale Petite Enfance - Réseau des professionnels Petite Enfance de la Manche Françoise GARCIA, Orthophoniste, Présidente de l'ANPO* et membre de l'URPS des orthophonistes

Géraldine GUILLOT-LACAULE, Gestionnaire - Doucalinou

Odile HULOT, Coordinatrice des structures petite enfance - CAF du Calvados

Anne LE SOUDIER, Puéricultrice, Responsable du pôle Structures Petite Enfance - Conseil Départemental du Calvados

Laurie MATA, Pôle Petite Enfance - Conseil Départemental du Calvados Sarah MAWENE, Directrice Générale - Les Jeunes Pousses

Murielle MAYET, Éducatrice de jeunes enfants et Référente Parentalité - Conseil Départemental de Seine Maritime

Elen LEGENDRE, Directrice - Normandie Pédiatrie

Virginie NICOLLE, Référente Technique - Doucalinou Catherine PÉPIN. Directrice - Maison de la petite enfance et de la crèche de Saint James

Vincent SALLEY, Directeur et co-fondateur - Micro-crèche les Kibis

Les équipes du CCAS de Caen, du Centre Ressource Autisme Basse-Normandie Calvados Orne Manche, de la CAF du Calvados, de la micro-crèche Les Kibis, de la micro-crèche Colline, de My Little Crèche, de la crèche de Martinvast, de la crèche de Saint-Sauveur-Lendelin, ont participé au comité de relecture.

*ANPO: Association Normande pour la Prévention en Orthophonie

et à nos financeurs.









Avec la participation de









Rédaction et conception de la publication : Floriane Pepato, Jessica Reffuveille, Bastien Madeira, Zénaïde Lelièvre

7 bis, avenue du Président Coty - 14000 CAEN 02 31 53 97 94 - info@rsva.fr

Directrice de publication : Paméla Le Magnen, Directrice du RSVA









Projet réalisé par le RSVA, sous la présidence de Stéphanie Deroubaix.